

Horaires de travail dans les centres d'appels

« Les discussions `` paritaires `` (syndicat et employeur) se poursuivent pour faire évoluer les conditions de travail en centres d'appels. Certaines de ces améliorations ont été mises en place depuis avril, soit :

- le 5 minutes pour l'ouverture du système
- le début de la journée de travail à 7h45
- l'avis de 1 semaine pour le choix de vacances
- le choix de blocs pour les horaires spéciaux
- l'octroi de ATT additionnels du lundi à compter du mois d'août
- l'offre des ATT restants aux horaires fixes 10-18 et 12h30-20h30

Nous avons convenu de ces modifications dans le but d'obtenir des bénéfices à la fois, pour les représentants et l'employeur. Entre-autres, nous anticipions l'amélioration du niveau de respect des horaires des représentants à horaire variable. C'est d'ailleurs ce que nous vous avons présenté lors de la tournée provinciale.

À ce jour, le niveau de respect des horaires n'atteint pas encore les résultats escomptés ... mais nous restons confiants d'y parvenir.

Nous sommes conscients qu'un changement de cet ordre demande une période d'adaptation pour les deux parties. Nous travaillons toujours à corriger les irritants afin d'améliorer le projet et vos conditions.

Pour vous soutenir dans cette transition, un Q/R a été préparé et diffusé afin de vous aider à bien saisir ces nouvelles modalités. N'hésitez pas à le consulter ou à adresser vos questions à vos délégués syndicaux.

Afin de garantir le maintien des bénéfices déjà obtenus pour les représentants dans le cadre de cette entente, il est important de réaliser que le taux de respect anticipé des HV, constitue la pierre angulaire du projet. Nous savons que nous pouvons compter sur vous. Aidez-nous à atteindre nos objectifs et d'autres avantages seront ajoutés à ce projet.

Bien entendu, nous poursuivons nos travaux durant la période estivale.

Dès le début septembre, il y aura, pour les représentants à horaire spécial, l'attribution des nouveaux blocs pour les mois de septembre à novembre.

De plus, les discussions débiteront pour les ATT 2015 ainsi que les discussions sur le cheminement en emploi en centres d'appels.

Les résultats obtenus au cours des semaines qui suivent nous aideront à convenir des prochaines étapes. »

Solidairement,

Votre Comité de négociation

